

Le Bassin intègre la démarche de Réserve Internationale de Ciel Etoilé

Réunis en conseil Syndical, les élus du Sybarval (qui réunit les communes du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre), ont acté leur participation au projet de Réserve Internationale de Ciel Etoilé engagé par le parc naturel régional des Landes de Gascogne.

Le parc souhaite en effet candidater à ce label qui consiste en la définition d'un projet de protection et de valorisation du ciel étoilé. Au préalable, il doit être établi des éléments de connaissance de la pollution lumineuse sur le territoire ainsi que la mesure de la qualité de son ciel étoilé. Cette étude élaborera un plan pour améliorer l'éclairage public en répondant aux critères du label RICE. In Fine des zones « Coeur » et des zones « Tampon » seront déterminées.

Sur le Bassin d'Arcachon, des communes ont déjà engagé des actions pour limiter leur consommation d'énergie et la pollution lumineuse. C'est le cas de Mios qui depuis le mois d'octobre 2018 teste l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin.